

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES - ACTION PARTAGE
ISIN : FR0014002V60

Initiateur | Financière Arbevel

Site internet | www.arbevel.com

Contact | Appelez le 01.56.59.21.42 pour de plus amples informations

Devise du produit | Euro (EUR)

Date de production | 31 janvier 2024

Autorité compétente | L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Financière Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés. Financière Arbevel est agréée en France sous le numéro GP 97-111 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (la "Société de Gestion").

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type | PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES - ACTION PARTAGE est un compartiment de la SICAV PLUVALCA gérée par Financière Arbevel conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (OPCVM).

Durée | La SICAV PLUVALCA a été créée le 10/10/2017 pour une durée de 99 ans.

Objectifs | Partant de la conviction que le modèle économique et social est actuellement en transition majeure, et qu'investir dans les sociétés vecteurs de ce changement devrait être porteur de performance, PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES a pour objectif d'obtenir à long terme une performance supérieure à son indice de référence au travers d'une sélection de titres « stock picking » dont les perspectives d'appréciation sont liées à leur contribution à des solutions de développement durable selon l'analyse de la société de gestion, conformément à l'Article 9 du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »).

L'indicateur de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap (Ticker : EXUSCNE - Code Bloomberg : BBG01C9WXS68) calculé sur les cours de clôture de Bourse et dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.

Le compartiment sera investi à plus de 50% de son actif net en sociétés de capitalisations comprises entre 250 Millions et 5 Milliards d'euros, au moment de l'investissement, dont le siège social se situe en Europe continentale. Elles sont choisies parmi tous les secteurs d'activité sans discrimination. Le compartiment étant labellisé ISR, une sélectivité sur la base des critères ESG est mise en place d'après la méthodologie décrite dans le code de transparence disponible sur le site www.arbevel.com. De plus, seules les sociétés présentant un potentiel d'appréciation lié à leur contribution au développement durable seront retenues. Les critères de contribution au développement durable retenus sont détaillés dans les annexes précontractuelles conformément au Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR ») et justifient la classification à l'Article 9 dudit règlement. Huit sous-thématiques ont été identifiées : énergies renouvelables & réseaux intelligents, transports propres, économie circulaire, efficacité énergétique, éducation et digitalisation, sécurité et accès aux services financiers, santé et bien-être, urbanisme, susceptibles d'évoluer dans le temps. Les sociétés retenues feront par ailleurs l'objet d'une analyse rigoureuse à partir des documents financiers et extra-financiers publiés par l'émetteur, des études de recherche financière, d'éventuels appels d'experts, des rencontres avec le management. L'analyse financière (construction d'un modèle de développement) et extra-financière seront prises en compte de manière intégrée. Une attention particulière sera portée à la qualité des dirigeants, la position concurrentielle de la société et la qualité et différenciation de ses produits ou services. Un cours objectif sera déterminé en fonction des prévisions financières et d'objectifs de valorisation, qui permettra, associé à un risque (exécution, dirigeants, concurrence, liquidité, extra-financier),

de décider du poids de l'investissement dans le fonds et de mettre en place une discipline de vente ou de renforcement de la position.

Ce compartiment s'engage à réaliser 100% d'investissements durables au sens du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »). La société de gestion prend également en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilités, et précise comment ce produit les considère dans sa politique de déclaration d'incidences négatives disponible sur le site www.arbevel.com.

Le compartiment respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes : - De 80% à 110% sur les marchés d'actions de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont (i) 25% maximum en actions hors Europe continentale, (ii) 50% minimum en actions dont la capitalisation est comprise entre 250 Millions et 5 Milliards d'euros. Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du compartiment. - De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation. - La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre -2 et +10. - De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations. - De 0% à 110% au risque de change sur les devises hors euro. Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net.

Affectation des revenus | Capitalisation.

Centralisation des ordres | Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

Fréquence de valorisation | Quotidienne.

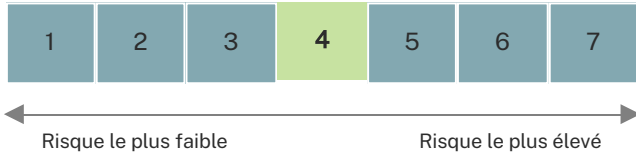
Investisseurs de détail visés | Tous souscripteurs. PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES n'est pas ouvert aux personnes présentant les caractéristiques d'*US Person* tel que défini dans le prospectus.

Dépositaire | Société Générale S.A., agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services ».

Informations pratiques | Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont disponibles sur notre site internet www.arbevel.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, dans un délai d'une semaine, auprès de : Financière Arbevel – 20, rue de La Baume – 75008 Paris. Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque de gestion discrétionnaire | Le style de gestion reposant sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés, il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de marché actions | La valeur liquidative de l'OPC peut connaître une variation des cours induite par l'investissement direct ou indirect d'une part du portefeuille sur les marchés actions. Ces marchés peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale et des résultats des entreprises.

Risque lié à l'investissement en actions de petite capitalisation | Les actions de petites capitalisations étant, en général, plus volatiles que les grosses capitalisations, la valeur liquidative du compartiment pourra avoir les mêmes comportements. Sur ces marchés, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations.

Risque de liquidité | Il représente la baisse de prix que l'OPC devrait potentiellement accepter pour pouvoir vendre certains actifs sur lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Impacts des techniques de gestion | Le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait du recours à des instruments financiers à terme.

Risque de change | Il s'agit du risque de baisse de la devise de libellé des titres détenus par rapport à la devise de référence du portefeuille. En cas de hausse de l'euro par rapport aux autres devises, la valeur liquidative pourra baisser.

Garantie | L'OPC n'est pas garanti en capital ; ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne, au cours des 10 dernières années, du produit ou d'un produit comparable. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5704 €	3477 €
	Rendement annuel moyen	-42.96%	-19.04%
Défavorable *	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7201 €	7234 €
	Rendement annuel moyen	-27.99%	-6.27%
Intermédiaire **	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10342 €	14032 €
	Rendement annuel moyen	3.42%	7.01%
Favorable ***	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	15906 €	18688 €
	Rendement annuel moyen	59.06%	13.32%

* Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2021 et le 31/01/2024.

** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2015 et le 31/08/2020.

*** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 30/06/2021.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit ou l'indicateur de référence (Bloomberg Europe DM ex UK Small Cap Net Return Index EUR) entre 2014 et 2024

Les chiffres indiqués sont calculés nets de tous les coûts mentionnés à la rubrique « Que va me coûter cet investissement ? ». Ils ne prennent pas en compte ni les frais éventuels dus à votre conseiller ou distributeur, ni votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE T-IL SI FINANCIERE ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu' au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	535 €	2201 €
Incidence des coûts annuels (*)	5.4%	3.27%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10.3% avant déduction des coûts et de 7% après cette déduction.

Composition des coûts :

		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 2% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 €
Coûts de sortie	1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	98 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation se basant sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	216 €
Coûts de transaction	0.22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est calculée selon la méthode suivante : 20% au-delà de l'indice de référence Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap Net Return si (i) la performance est positive, (ii) dépasse la performance de l'indicateur de référence sur la période de référence et (iii) qu'aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement.

Les actions de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Financière Arbevel (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique à l'adresse électronique : investisseurs@arbevel.com ou un courrier postal avec A/R à l'adresse postale : 20 rue de la Baume, 75008, Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société : www.arbevel.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC est éligible au Plan d'épargne en action (PEA). Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. L'OPC n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour l'actionnaire. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal. Les informations relatives aux performances passées ainsi que l'historique des scénarios de performances sont disponibles à l'adresse suivante : <https://arbevel.com/fr/investir-a-nos-cotes/>. Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ou 10 ans selon la date de création de la catégorie d'action. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur cet OPC.

L'OPC a pour objectif l'investissement durable au sens de l'Article 9 du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »). L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : <https://arbevel.com/fr/demarche-isr>. L'OPC dispose également du Label ISR de l'Etat français.